



Communiqué de presse

12 mars 2026

Dernière réunion du Conseil d'administration du Parc avant les élections municipales

Le 12 mars, les administrateurs du Parc ont tenu leur assemblée plénière au siège de l'établissement public à Florac. Alexandre Vigne, 1er vice-président du Parc, et Flore Thérond, 2e vice-présidente, ont siégé pour la dernière fois.

Les administrateurs ont délibéré sur :

Approbation du compte financier 2025

En 2025, les effectifs du Parc national se sont établis à 86,38 Équivalents Temps Plein Travaillés (ETPT). Au 31 décembre, les dépenses au cours de l'année s'élèvent à 8 699 310 € et représentent pour 69 % des dépenses de personnel. Les recettes encaissées s'élèvent quant à elles à 8 861 464 €. La différence entre les dépenses réalisées et les recettes encaissées présente un solde budgétaire excédentaire de 162 154 €.

Approbation du rapport d'activité 2025

Sur le volet de la gouvernance, il a été rappelé que l'évaluation finale de la charte du territoire a permis au conseil d'administration d'entériner sa reconduction pour les 15 prochaines années.

L'année 2025 a également été marquée par la réouverture du gîte Aire de Côte à Bassurels après 3 ans de fermeture pour des travaux de modernisation, l'organisation d'une journée d'information sur le loup à destination des instances de l'établissement public au Pont-de-Monvert-Sud-Mont-Lozère. Au chapitre des évènements : Vabres et Saint-Félix de Pallières ont célébré leur adhésion au Parc, Le Vigan a accueilli la Journée avec le Parc et la marque *Esprit parc national* a fêté ses 10 ans.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

Autres dossiers examinés

Le nouveau document d'objectif du site Natura 2000 du Lingas a été approuvé, ainsi que le renouvellement de la convention liant le Parc national des Cévennes à l'ensemble des parcs naturels du Massif Central au sein du réseau IPAMAC.

Enfin, un bilan sur les actions de communication de l'établissement a été présenté aux administrateurs.

À l'issue de la séance, le président du Parc, Stéphan Maurin a remercié, Alexandre Vigne 1^{er} vice-président du Parc et Flore Thérond, 2^e vice-présidente, ces deux édiles n'étant pas candidats pour les prochaines élections municipales respectivement à Lanuéjols (30) et Florac-Trois-Rivières. *« En tant que président, j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler avec vous, dans la confiance et la loyauté. C'était une belle aventure humaine ».*

Alexandre Vigne s'est engagé en 2014 au côté du Parc en tant qu'élu référent puis en tant que 1^{er} vice-président du Parc durant 2 mandats. Il a salué *« la qualité des débats, sérieux et démocratiques, au sein du conseil d'administration. Ce qui compte, ce n'est pas le temps de la rencontre mais la qualité de la rencontre ».*

Siégeant au Conseil d'administration depuis 2016 et ayant effectué également deux mandats en tant que 2^e vice-présidente du Parc, Flore Thérond a estimé que *« en tant que maire, c'est une chance d'avoir le Parc national sur son territoire pour l'ingénierie qu'il met gracieusement au service des élus ».*



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières